

LYON, LE 16 DECEMBRE 2009

# NOUS SOMMES TOUTES ET TOUS CONCERNES POUR NOS EMPLOIS, NOS SALAIRES ET NOS CONDITIONS DE TRAVAIL

## LYON 3 – LA MOBILISATION EST TOUJOURS A L'ORDRE DU JOUR

Sur ce centre la direction essaie par **tous les moyens de sanctionner les salarié-es** et de **réprimer l'action syndicale**.

Prépare-t-elle déjà un autre Plan Social déguisé comme en 2004, lors de l'arrêt des activités Orange ?

Un nouvel exemple du mauvais management général sur ce site, qui a déjà fait de gros dégâts sur EDF - où Teleperformance a fait massivement appel au travail précaire avec trop peu d'encadrants - c'est l'épisode de la semaine dernière :

la Direction a voulu imposer aux salariés une fouille illégale, testant ainsi les dispositions de son nouveau règlement intérieur : **les salariés qui refusaient de se soumettre à cette fouille illégale ont été retenus** par la direction, il a fallu l'intervention des forces de Police pour les libérer. Dans d'autres entreprises cette même direction n'aurait pas fait la semaine ... à Lyon 3, la directrice et la RRH, qui n'en sont pas à leur premier forfait sont – elles – toujours là !

Ce même **règlement intérieur** n'a pas eu l'aval du CHSCT du centre et encore moins celui du CE de TP Centre Est, car tout y est **fait pour justifier les sanctions et le pouvoir arbitraire de la Direction**.

Le Mercredi 16 Juin **Maître RILOV, avocat du CE**, est venu à la rencontre des salariés afin de répondre aux différentes **questions liées au PSE** sur la société de Teleperformance Centre Est.

Le Résumé est simple : **Nous sommes tous concernés !**

En effet le code du travail stipule bien que lorsqu'un PSE est lancé, c'est toute l'entreprise qui est impactée.

Les encadrants et agents de maîtrise ne sont pas réduits à simplement Lyon 3 ou Lyon 6 mais bien tout TP Centre-Est ! Et **l'ordre de départ est fixé en fonction des critères sociaux, quel que soit le site d'affectation !**

Tout comme les employés : nos collègues parisiens se voient imposer une mutation vers une autre région mais s'ils refusent ce n'est pas forcément eux qui seront licenciés. Bien sûr, c'est ce que voudrait faire l'entreprise pour « cibler » les personnes dont elle souhaite se débarrasser, mais ce n'est pas ce que prévoit le code du Travail. En effet, nous travaillons tous pour la même entreprise et là encore les critères sociaux sont requis pour définir l'ordre des licenciements. **Nous pouvons imaginer que ce soit des conseillers EDF qui soient licenciés, étant donné leur faible ancienneté !**

Suite au jugement du 11 décembre un médiateur à été désigné afin que la direction, le CE de TP Centre-Est et les syndicats CFTC, CGT et SUD se mettent d'accord : si la médiation échoue, c'est-à-dire si Teleperformance ne supprime pas toutes les irrégularités au Code du Travail qui sont dans son Plan actuel, nous nous retrouverons de nouveau au tribunal le 14 Janvier prochain.

## **LYON 6 – UNE DIRECTION TOUJOURS AUSSI SOURDE...**

**Une grève illimitée** dure depuis fin Septembre sur ce site, les salarié-es réclament de meilleures conditions de travail, des **primes aux critères clairs et atteignables**, ainsi q'une **revalorisation des salaires**.

Mardi matin, la direction de la société est venue sur ce centre Mme Fanién (Directrice générale de TP Centre Est), mais aussi la direction de l'entreprise TP France avec Mr MIMAULT (Directeur général en charge des opérations domestiques) et Mr LEQUERRE (Directeur des relations sociales).

Les salariés (Une trentaine) ayant appris leur présence sur leur centre sont allés à leur rencontre puisque **nos dirigeants n'ont pas daigné les rencontrer** alors que la situation sociale sur ce site est explosive.

### **Est-ce une attitude responsable ? Veulent-ils l'apaisement ?**

Après des palabres avec Mr MASSION (Directeur du centre), la direction a bien voulu recevoir une délégation de six salariés et c'est Mme FANIEN qui les a reçus durant un peu plus d'1 heure et demie dans le bureau du directeur de centre. Aucun engagement réel n'a été pris par **la direction** qui **renvoie** comme souvent **tout aux négociations en cours ou à venir....**

Les **Négociations Annuelles obligatoires** commencent le **23 décembre** pour toute l'UES TELEPERFORMANCE France, **ces négociations fixent - entre autre - les augmentations des salaires !**

Nous sommes à l'écoute de toutes les revendications des salarié-es. C'est pour cela que **nos représentants passeront parmi vous pour relever vos questions et demandes** dans ce sens.

Rien ne pourra se faire sans vous, *Sud* appel encore à la mobilisation de toutes et tous car nous sommes tous concernés afin de sauvegarder nos emplois, pour améliorer nos salaires et nos conditions de travail.

### **TOUS ENSEMBLE TOUS UNIS**

Vos Contacts *Sud* à TELEPERFORMANCE FRANCE  
Sites / Lyon 3 et 6 – Société TELEPERFORMANCE Centre Est.  
Zineb SOUFI – Déléguée Syndicale (Lyon 3)  
Marie BOURGUIGNON – Déléguée Syndicale (Lyon 6)  
Site internet : <http://www.sudteleperformance.com/>